



CRUISER[®]

Seed Treatment **5 FS**



GROUP 4 INSECTICIDE

This seed has been treated with Thiamethoxam insecticide. Wear long-sleeve shirt, long pants, and chemical-resistant gloves when handling treated seed. Do not graze or feed livestock on seeded area for 45 days after planting. Do not use for food, feed or oil processing. Store away from food and feed.

REGISTRATION NO.: 27045
PEST CONTROL PRODUCTS ACT



© CRUISER is a registered trademark of a Syngenta group company

04-11-22

syngenta

front



CRUISER[®]

Traitement de semences **5 FS**



GRUPE 4 INSECTICIDE

Ces semences ont été traitées au moyen d'un insecticide à base de thiaméthoxam. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants à l'épreuve des produits chimiques pour manipuler les semences traitées. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures issues des semences traitées ni les couper comme fourrage dans les 45 jours suivant le semis. Ne pas utiliser comme nourriture de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

N° D'HOMOLOGATION : 27045
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



© CRUISER est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

syngenta

back

3 1/2 x 7